

# **MAISON LE RICOCHET**

## **ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

### **SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
MAISON LE RICOCHET

### *Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme MAISON LE RICOCHET (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de revenus d'activités et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et des revenus d'activités, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

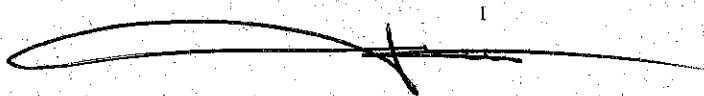
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Mes responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à mon rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de mon rapport.



Gatineau, Qc  
Le 4 juin 2020



PIERRE MOUSSEAU, CPA

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



**MAISON LE RICOCHET****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 5

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Produits</b>		
Subventions du CISSS de l'Outouais		
- mission globale	577 804 \$	567 587 \$
- soutien	73 571	73 571
- appui	19 710	19 710
- hébergement de transition	321 350	330 380
Emploi-Québec	<u>15 510</u>	<u>4 590</u>
	1 007 945	995 838
Loyers (hébergement)	155 191	136 266
Dons et autofinancement	27 411	26 644
Menuiserie	35 988	34 841
Les Trouvailles de la Colline	16 719	15 758
Boutique La Vieille Échelle	12 334	9 916
Intérêts	2 337	2 236
Divers	<u>11 726</u>	<u>2 590</u>
	<u>1 269 651</u>	<u>1 224 089</u>
<b>Charges</b>		
Réadaptation psychosociale (annexe A)	488 502	498 766
Réadaptation par l'hébergement (annexe B)	531 089	508 253
Réadaptation par le travail (annexe C)	<u>30 997</u>	<u>30 038</u>
	<u>1 050 588</u>	<u>1 037 057</u>
<b>Excédent des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles</b>	219 063	187 032
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<u>(75 863)</u>	<u>(66 862)</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>143 200</u> \$	<u>120 170</u> \$



MAISON LE RICOCHET  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Page 6

	Affecté aux ressources humaines	Affecté aux ressources matérielles	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2020 Total
<b>Solde au début</b>	- \$	140 000 \$	485 988 \$	(63 704) \$	562 284 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(75 863)	219 063	143 200
Investissement en immobilisations	-	-	126 586	(126 586)	-
Affectation d'origine interne (note 11)	25 000	-	-	(25 000)	-
<b>Solde à la fin (note 11)</b>	<u>25 000 \$</u>	<u>140 000 \$</u>	<u>536 711 \$</u>	<u>3 773 \$</u>	<u>705 484 \$</u>
<b>Solde au début</b>	- \$	85 000 \$	257 039 \$	100 075 \$	442 114 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(66 862)	187 032	120 170
Investissement en immobilisations	-	-	295 811	(295 811)	-
Affectation d'origine interne	-	55 000	-	(55 000)	-
<b>Solde à la fin</b>	<u>- \$</u>	<u>140 000 \$</u>	<u>485 988 \$</u>	<u>(63 704) \$</u>	<u>562 284 \$</u>



**MAISON LE RICOCHET**  
**SITUATION FINANCIÈRE**

**31 MARS 2020**

Page 7

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	225 616 \$	112 294 \$
Débiteurs (note 3)	13 367	25 340
Stocks (note 4)	6 838	8 634
Frais payés d'avance	<u>8 328</u>	<u>6 618</u>
	254 149	152 886
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>735 109</u>	<u>733 405</u>
	<u><u>989 258</u></u> \$	<u><u>886 291</u></u> \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	85 376 \$	76 592 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	<u>26 100</u>	<u>49 700</u>
	111 476	126 292
Dette à long terme (note 7)	<u>172 298</u>	<u>197 715</u>
	<u>283 774</u>	<u>324 007</u>
<b>Actifs nets</b>		
Affectés aux ressources humaines	25 000	-
Affectés aux ressources matérielles	140 000	140 000
Investis en immobilisations	536 711	485 988
Non affectés	<u>3 773</u>	<u>(63 704)</u>
	<u>705 484</u>	<u>562 284</u>
	<u><u>989 258</u></u> \$	<u><u>886 291</u></u> \$
Dépendance économique (note 10)		

**Pour le conseil d'administration,**

*Christine Philippe*, administrateur

*Estelle Lusselle*, administrateur



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**MAISON LE RICOCHET****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 8

	2020	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	143 200 \$	120 170 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	<u>75 863</u>	<u>66 862</u>
	219 063	187 032
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<u>20 844</u>	<u>7 185</u>
	<u>239 907</u>	<u>194 217</u>
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(77 568)</u>	<u>(413 879)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Emprunts à long terme	-	164 500
Remboursement de la dette à long terme	<u>(49 017)</u>	<u>(46 433)</u>
	<u>(49 017)</u>	<u>118 067</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	113 322	(101 595)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>112 294</u>	<u>213 889</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u>225 616 \$</u>	<u>112 294 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.





## 1. Mission et forme juridique de l'organisme

La Maison le Ricochet est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle exploite une maison de vie communautaire permanente en santé mentale, offre des services de ré-insertion et de ré-adaptation et fournit des services de promotion et de prévention en santé mentale.

## 2. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.



**2. Principales méthodes comptables (suite)****Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux</b>
Bâtiments	Amortissement linéaire	5 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel et outillage	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	20 %
Véhicules	Amortissement dégressif	30 %
Système téléphonique	Amortissement dégressif	20 %

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.



## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les différents services aux bénéficiaires sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Les subventions sans utilisation spécifique sont comptabilisées à titre de produit et les subventions affectées à des fins particulières sont comptabilisées en diminution de la charge afférente.

### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## 3. Débiteurs

	2020	2019
Clients	4 237 \$	3 300 \$
Sommes à recevoir de l'État - taxes à la consommation	<u>9 130</u>	<u>22 040</u>
	<u>13 367 \$</u>	<u>25 340 \$</u>

## 4. Stocks

	2020	2019
Matériaux	3 918 \$	2 781 \$
Produits finis	<u>2 920</u>	<u>5 853</u>
	<u>6 838 \$</u>	<u>8 634 \$</u>



**MAISON LE RICOCHET**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

Page 12

**5. Immobilisations corporelles**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et terrassement	166 545 \$	- \$	166 545 \$	166 545 \$
Bâtiments	1 207 530	699 722	507 808	502 192
Mobilier de bureau	100 996	86 371	14 625	11 786
Matériel et outillage	51 147	30 496	20 651	17 477
Matériel informatique	9 077	7 830	1 247	1 559
Véhicules	65 917	46 009	19 908	28 440
Système téléphonique	7 508	3 183	4 325	5 406
	<u>1 608 720 \$</u>	<u>873 611 \$</u>	<u>735 109 \$</u>	<u>733 405 \$</u>

**6. Crédoiteurs**

	2020	2019
Fournisseurs	21 925 \$	20 488 \$
Vacances à payer	50 265	49 098
Salaires à payer	8 064	2 157
Frais courus	4 514	4 407
Fonds social	608	442
	<u>85 376 \$</u>	<u>76 592 \$</u>

**7. Dette à long terme**

	2020	2019
Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble dont la valeur aux livres est de 268 232 \$, remboursable par versements hebdomadaires de 483 \$ incluant les intérêts au taux de 3,2% échéant en avril 2020.	1 367 \$	26 018 \$
Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble dont la valeur aux livres est de 165 149 \$, remboursable par versements hebdomadaires de 227 \$ incluant les intérêts au taux de 6,2% échéant en juillet 2022.	25 131	35 049
Emprunt de banque garanti par privilège sur véhicule, remboursable par versements mensuels de 575 \$ sans intérêt, échéant en avril 2023	<u>21 274</u>	<u>28 173</u>
Solde à reporter	47 772	89 240



**MAISON LE RICOCHET**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

Page 13

**7. Dette à long terme (suite)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde reporté	47 772	89 240
Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble dont la valeur aux livres est de 235 356 \$, remboursable par versements hebdomadaires de 318 \$ incluant les intérêts au taux de 5,95% échéant en mai 2023.	<u>150 626</u>	<u>158 175</u>
	198 398	247 415
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>26 100</u>	<u>49 700</u>
	<u><u>172 298</u></u> \$	<u><u>197 715</u></u> \$

Les versements en capital à effectuer et les soldes renouvelables au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	<b>Exigibles</b>	<b>Renouvelable</b>
2021	26 100 \$	- \$
2022	26 000	-
2023	19 500	-
2024	<u>1 574</u>	<u>125 224</u>
	<u><u>73 174</u></u> \$	<u><u>125 224</u></u> \$

**8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Débiteurs	11 973 \$	(17 843) \$
Stocks	1 797	(551)
Frais payés d'avance	(1 710)	3 810
Créditeurs	<u>8 784</u>	<u>21 769</u>
	<u><u>20 844</u></u> \$	<u><u>7 185</u></u> \$



## **9. Instruments financiers**

### **Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.



**10. Dépendance économique**

L'organisme dépend des subventions du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'outaouais pour pourvoir à ses besoins financiers.

**11. Affectation de l'actif net**

Le Conseil d'administration de l'organisme a approuvé l'affectation d'une partie de l'actif net pour des travaux de rénovations et achats d'immobilisations corporelles requises pour le projet de développement résidentiel; cette affectation s'établi à 140 000 \$

De plus, une affectation de 25 000 \$ a été créée dans l'exercice courant comme allocation dédiée aux ressources humaines en lien avec la COVID-19.

**12. Don additionnel**

Une entreprise locale a fait don à l'organisme de vêtements d'hiver d'une valeur de 25 238 \$, pour lesquels des reçus de dons officiels ont été émis. Ces vêtements ont été redistribués dans la communauté, et l'organisme n'a pas cru utile de refléter la transaction dans l'état des résultats.



**MAISON LE RICOCHET****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 16

	2020	2019
<b>Annexe A</b>		
<b>Réadaptation psychosociale</b>		
Achats de services	20 368 \$	14 920 \$
Accompagnement	1 003	1 082
Activités sociales	13 363	9 966
Assurances	9 951	9 303
Déneigement	3 111	4 546
Déplacements et représentation	10 443	6 233
Énergie	17 619	19 093
Entretien et réparations	28 772	36 842
Épicerie	5 020	3 268
Formation	22 326	4 397
Frais de banque	2 463	1 826
Frais de bureau	10 273	10 740
Honoraires professionnels	8 653	12 162
Intérêts sur la dette à long terme	443	1 211
Location d'équipement	4 878	5 846
Mobilier et équipement	7 179	14 198
Projets spéciaux	2 057	3 458
Publicité et promotion	5 005	3 056
Salaires et charges sociales	283 579	305 468
Télécommunications	15 121	16 145
Transport	788	294
Véhicule - carburant	7 517	7 993
- entretien	4 150	2 643
- assurances	4 420	4 076
	<u>488 502 \$</u>	<u>498 766 \$</u>





**MAISON LE RICOCHET****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 17

	2020	2019
<b>Annexe B</b>		
<b>Réadaptation par l'hébergement</b>		
Accompagnement	6 393 \$	5 121 \$
Assurances	5 460	4 815
Énergie	7 411	6 659
Enlèvement de la neige	2 800	3 870
Entretien et réparations	18 705	58 315
Épicerie	<u>52 238</u>	45 776
Frais de banque	35 000 -	825
Frais de bureau	-	774
Honoraires professionnels	-	1 005
Intérêts sur la dette à long terme	11 185	11 093
Mobilier et équipement	5 090	7 250
Projets spéciaux	5 939	1 387
Publicité	94	-
Salaires et charges sociales	<u>401 363</u>	347 636
Taxes foncières	6 588	5 532
Télécommunications	<u>7 823</u>	<u>8 195</u>
	<u>531 089</u> \$	<u>508 253</u> \$

**Annexe C****Réadaptation par le travail**

Activités	- \$	76 \$
Entretien et réparations	97	61
Fournitures diverses	432	1 644
Matériaux	30 325	28 228
Publicité	<u>143</u>	<u>29</u>
	<u>30 997</u> \$	<u>30 038</u> \$

